Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 35 (1955) **Heft:** 2: L'Algérie

Anhang: [Notre supplément mensuel]

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Des pourparlers vont s'ouvrir prochainement en vue de fixer le régime des échanges commerciaux franco-suisses à partir du 1^{er} avril 1955. Ces pourparlers revêtent une importance très grande car ils doivent consacrer la fin du régime d'exception et de restriction qui pèse depuis

trois ans sur les importations françaises de produits suisses.

Le moment nous paraît bien choisi pour procéder à cette révision fondamentale du statut de nos échanges. En effet, la situation économique de la France s'est remarquablement consolidée depuis quelques mois : à la stabilisation des prix et du cours du franc français sur les places étrangères réalisée en 1952 se sont ajoutés l'an dernier l'intensification de la production industrielle, le relèvement du salaire réel, la renaissance de l'épargne, l'élargissement du marché financier et la hausse de la bourse, l'augmentation des exportations, la reconstitution des réserves publiques d'or et de devises. Depuis le mois d'août la France n'a cessé, tout en remboursant ses dettes extérieures, de réduire son déficit envers l'U. E. P. Dans ses échanges avec la Suisse aussi, elle a fortement amélioré sa position et réalisé en 1954 un solde actif record de près de 300 millions de francs suisses.

C'est pourquoi M. Edgar Faure a pu annoncer, au dernier Conseil des ministres de l'O. E. C. E., que la France renoncera, à partir du 1^{er} avril 1955, à se prévaloir des dispositions de l'article 3 (c) du Code de la libération et rentrera ainsi dans la règle commune. Les consé-

quences pour nos échanges seront les suivantes :

— La France importera librement 75 % des produits qu'elle achète aux pays membres de l'O. E. C. E. et à leurs territoires d'outre-mer. Cette proportion varie cependant d'un pays à l'autre et nous avons vu qu'en ce qui concerne la Suisse, qui exporte surtout des produits manufacturés, le pourcentage effectif de libération s'élève à 25 %. Les prochaines étapes auxquelles s'est engagé le gouvernement français sont : 2,5 % de libération avant le 30 juin, puis 12,5 % avant le 30 septembre, ce qui portera le taux général de libération à 90 %.

— Les positions tarifaires comprises dans les 25 % restant contingentés (qui pour la Suisse sont donc en réalité 75 %) seront régies par des dispositions uniformes : il n'y aura donc plus qu'un seul secteur contingenté bilatéralement, toutes distinctions étant abandonnées entre produits ex-libérés, incompressibles ou traditionnels et contractuels. Quant au secteur libre, il est

souhaitable qu'il soit à nouveau soumis, comme par le passé, à la formalité du certificat d'importation qui offre de nombreux avantages sur celle de la licence.

Les mesures restrictives décrétées en février 1952 seront levées, c'est-à-dire que l'on devra revenir, dans le prochain accord, à 100 % du montant global des contingents bilatéraux (accord du 8 décembre 1951) ou globaux (référence 1er semestre 1951). Cet accord ne saurait avoir une durée inférieure à un an et sera mis en répartition, comme par le passé, par tranches semestrielles, exception faite des contingents ouverts pour des produits saisonniers.

— Il serait conforme à l'esprit de la décision française d'appliquer également, en matière de tourisme, les dispositions en vigueur avant l'instruction n° 490 et l'avis n° 526 de l'Office des changes du 8 février 1952 qui ont ramené les attributions de devises aux touristes français se rendant à l'étranger de 50.000 à 30.000 francs français (ce montant vient d'être porté à 35.000 fr.) et la tolérance d'exportation de billets de banque français de 50.000 à 20.000 francs.

— La France s'est enfin engagée à abolir aussitôt que possible la taxe spéciale temporaire

de compensation et, en attendant, à continuer à en abaisser les taux.

Ces différents points étant acquis, les négociations franco-suisses s'en trouveront sensiblement allégées. Il restera toutefois à fixer les divers contingents, dans les limites du montant global calculé d'après les chiffres de référence, en fonction des besoins actuels. Il y aura lieu en particulier de corriger certaines insuffisances de l'accord du 8 décembre 1951 ou des importations du 1^{er} semestre 1951. Les arbitrages nécessaires entre postes de l'accord seront facilités par le fait que certains chapitres se trouvent aujourd'hui totalement libérés, d'autres partiellement, ce qui permettra de majorer les crédits des positions insuffisamment dotées. Il est bien entendu d'autre part que la Commission mixte franco-suisse pourra se réunir en cours d'accord pour apporter les aménagements nécessaires.

La Chambre de commerce suisse en France souhaite vivement qu'il soit possible de conclure un accord avant le 31 mars, date d'expiration de la présente période contractuelle, ou qu'à tout le moins des dispositions soient prises en temps utile pour éviter une solution de continuité. Elle pense très sincèrement qu'il sera possible de compenser sur le plan bilatéral ce que les mesures françaises de libération ont eu jusqu'ici de décevant pour la Suisse.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

LE FAIT

Crise ministérielle. - C'est avec calme que les milieux D 8 M D IS économiques et financiers ont suivi l'évolution de la crise ministérielle provoquée par la chute du gouvernement de M. Mendès-France. Les difficultés auxquelles s'était heurtée la formation du nouveau ministère n'ont pas exercé une influence sensible sur la tenue de la Bourse et du marché de l'or. Pourtant, le dénouement de la crise ne peut manquer de revêtir une grande importance, notamment dans les domaines de l'économie et des finances. En effet, bien que le ministère démissionnaire ait laissé l'économie française sur la voie de l'expansion, la besogne de son successeur ne sera point aisée. Le budget est en panne, le rendez-vous d'avril approche et certaines formes de revendications se développent à travers le pays. Mais ies raisons d'espérer ne manquent pas non plus, et ce sont elles qui semblent actuellement déterminantes.

IMPOTS Agitation antifiscale : le mouvement Poujade. L'agitation antifiscale a pris récemment une ampleur inusitée. Sous la direction d'un certain Poujade, les milieux du petit commerce et de l'artisanat, en particulier dans les régions du sud de la Loire, menacent de passer à la rébellion ouverte contre le fisc et ses agents. Pourquoi? C'est que le poids des charges fiscales ne se fait sentir pleinement que depuis l'arrêt de l'inflation qui majorait les revenus nominaux. La stabilité des prix fait ressortir de façon plus sensible les injustices du système. D'autre part, les contrôles ont été progressivement resserrés. Or, la fraude fiscale constitue bien souvent la dernière chance du commerce de détail dont les points de vente avaient proliféré à la faveur de la pénurie et de l'inflation et qui avait pris goût aux marges bénéficiaires plus que confortables. Le mouvement Poujade rassemble ainsi sous ses étendards, à côté de ceux qui se sentent dépassés par l'évolution économique, également ceux qui ne veulent pas renoncer aux vaches grasses d'une période exceptionnelle. Si les premiers constituent les troupes du mouvement, c'est parmi les seconds que se recrutent ses inspirateurs.

RODUCTION

Un nouveau record. - L'indice de la production NDUSTRIELLE industrielle (1938 : 100), en s'établissant en décembre dernier à 165, a atteint un nouveau record. L'avance de l'indice au cours de l'année passée, par rapport à 1953, a été constante de sorte que l'indice moyen de 1954 est supérieur d'environ 10 % à celui de 1953 qui ne ressortait qu'à 141. En utilisant davantage sa capacité de production, partiellement inemployée précédemment, l'industrie a pu augmenter sensiblement sa production sans hausse des prix. Pourra-t-elle maintenant produire beaucoup plus sans accroître cette capacité même? Ou sera-t-elle obligée, afin de maintenir le rythme de l'expansion, d'augmenter ses investissements?

FINANCES L'État paie comptant : suppression du règlement par traites. - Grâce à l'aisance de sa trésorerie, assurée pour quelque temps par le succès des certificats d'investissements, dont l'émission a rapporté à l'État 102 milliards, celui-ci pourra désormais payer comptant ses fournisseurs. Un décret-loi vient de supprimer le règlement des dépenses de l'État par traites. Ce mode de règlement, constituant un

appel forcé aux crédits bancaires, occupait jusqu'ici une place importante. Sur un montant de dépenses de matériel de 700 milliards environ en 1954, l'Était avait payé par traites 250 milliards, soit plus du tiers.

Remboursement d'un emprunt extérieur. - En poursuivant la politique tendant vers l'apurement de sa situation financière extérieure, la France met à profit l'augmentation de ses réserves monétaires, afin de rembourser par anticipation, le 15 mars prochain, le solde s'élevant à 100 millions de dollars de l'emprunt de 200 millions de dollars contracté auprès d'un groupe de banques américaines en 1950 et dont l'échéance normale était le 17 août 1955.

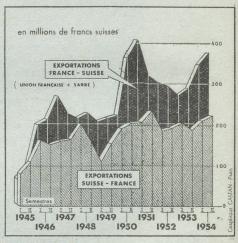
Nouvel excédent. - Pour le quatrième mois consécutif, y. E P. les comptes de la France à l'Union européenne de paiements se sont soldés par un excédent. En effet, pour le mois de janvier 1955, le solde actif en faveur de la France ressort à 6,3 millions de dollars, contre 11,4 millions en décembre, 12,5 millions en novembre et 6,1 millions en octobre 1954.

COMMERCE

L'amélioration continue. - L'amélioration de la balance EXTÉRIEUR

commerciale a fait de nouveaux progrès en janvier 1955. Alors qu'en décembre elle s'était soldée par un excédent de 14.7 milliards, le solde positif a atteint le mois dernier 17,2 milliards, contre un déficit de 15 milliards en janvier 1954. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger seul - à l'exclusion des territoires d'outre-mer-le déficit ressortàl, 2 milliard seulement contre 4 milliards en décembre et 30,8 milliards en janvier 1954.

GRAPHIQUES DU COM



COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours Napoléon	10 février		13 janv. 13 janv.	2.650	9 février 9 février	2.970 87,25
(1949 = 100)	4 février décembre	349 165	7 janv. novembre	345 166	5 février décembre	209 152
paris. (1949 = 100) Ind. prix de gros (1949 = 100). Ind. prix consomm. familiale	décembre janvier	189 135,4	novembre décembre		décembre janvier	179 137,9
(1949 = 100)	janvier novembre décembre	16 44	décembre octobre novembre novembre	16,0 44,1 130	janvier novembre décembre décembre décembre	143,2 15,1 42,3 129 202

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

U. F. P. Position de la Suisse. - Pour la première fois depuis mai 1952, le trafic des paiements avec les pays membres de I'U. E. P. fait ressortir pour le mois de janvier un solde passif pour la Suisse de 35,6 millions de francs.

Y compris les paiements d'amortissements prévus par l'accord de consolidation, le crédit de la Confédération à I'U. E. P. avait diminué de 20,9 millions de francs revenant à 712,1 millions de francs.

Mais, par la suite, le Conseil de l'O. E. C. E. ayant accepté l'offre de la France d'anticiper le remboursement de sa dette à l'U. E. P. et la part de la Suisse à ce remboursement étant de 54 millions de francs, le crédit de la Confédération s'est encore réduit de ce montant pour revenir à 658,1 millions de francs. En conséquence, le crédit cumulatif de 929,2 millions de francs n'est plus utilisé qu'à concurrence de 77 %.

Recettes fiscales de la Confédération. - Pour 1954, les recettes fiscales de la Confédération se sont élevées à 1.968 millions de francs, en regard de 1.599 millions en 1953 et 1.672 millions en 1952. Sur ces recettes, la part des cantons est de 174,9 millions. Le montant des recettes effectives dépasse le budget de 285,9 millions, soit de 17%. Comme le

en millions de francs suisses

MERCE

70

55

25

15-1954

EXPORTATIONS FRANCE - SUISSE

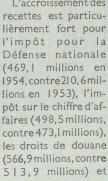
FRANCO-SUISSE

plus considérable qu'il

L'accroissement des

budget prévoyait déjà un excédent actif de 12 millions, on peut supposer que cet excédent sera beaucoup

était prévu.



l'impôt anticicipé (105,5 millions contre 88,2 millions). Exception faite de l'impôt compensatoire, toutes les recettes fiscales ont atteint des chiffres records.

Convention de double imposition franco-suisse. -Les instruments de ratification des deux conventions francosuisses du 31 décembre 1953, en vue d'éviter les doubles impositions, ont été échangés le 20 janvier entre M. Et. Dennery, ambassadeur de France à Berne et M. M. Petitpierre, chef du Département politique.

Ces conventions ont été publiées au Recueil officiel des lois fédérales 1955, page 113 et suivantes.

La première, destinée à éviter les doubles impositions sur le revenu et la fortune déploiera ses effets dès le ler janvier 1953, donc rétroactivement. La seconde s'appliquera aux successions ouvertes après le 20 janvier 1955 à 12 heures.

Régression en janvier. - A fin janvier 1955, l'indice COUT DE LA VIE suisse du coût de la vie s'inscrivait à 172,4 en régression de 0,3 %, ayant été de 172,9 à fin décembre et 169,8 à fin

La guerre de l'essence. - On se souvient que la « Migrol » ES S EN GE avait déclenché une « guerre de l'essence » en débitant celle-ci, dans certaines villes, à 49 centimes le litre, alors que les garagistes dépendant des grands trusts importateurs devaient s'en tenir au prix de 55 centimes le litre. Il semblait qu'une solution avait été trouvée en fixant le prix par zones de 50 à 54 centimes suivant l'éloignement des points d'importation et les difficultés de transport. Or la « Migrol » vient de rallumer les hostilités en débitant à Genève de l'essence à 48 centimes.

Initiative contre les trusts et les cartels. - Une nou-INITIATIVE velle initiative populaire vient d'être déposée à la Chancellerie popul AIRE fédérale. Patronnée par le parti des Indépendants (G. Duttweiler-Migros, elle est intitulée « initiative contre les abus de la puissance économique » et a pour but de s'attaquer aux trusts et cartels. Elle a réuni 54.976 signatures actuellement soumises à vérification.

Semaine de 44 heures. - Comme il fallait s'y attendre, TRAVAIL la campagne en faveur de la semaine de 44 heures s'est étendue au personnel des services publics. Alors que les associations et syndicats de l'économie privée font preuve d'une certaine réserve, les associations de fonctionnaires de la Confédération, des P. T. T. et des Douanes ont pris nettement position en faveur de l'initiative.

Placements du Fonds de compensation. - Au 31 dé- A.V.S. cembre 1954, le total des placements du Fonds de compensation de l'assurance vieillesse et survivants s'élevait à 3.026,2 millions de francs, dont le rendement moyen était de 2.93 %.

Le mois de janvier. — Les importations se sont élevées, COMMERCE pendant le mois de janvier 1955, à 450 millions de francs, EXTÉRIEUR et les exportations à 384 millions, contre, respectivement, 419 et 351 millions au mois de janvier 1954. C'est une diminution sensible du montant du commerce extérieur par rapport au mois de décembre (542 millions d'importations et 522 d'exportations, mais cette contraction se produit normalement au début de l'année.

COURS ET INDICES SUISSES

SEPT. DCT. NOV. DEC. JANY. FEV. MARS AVR. MAI JUEN DDL. ADDT SEPT. DCT. NOV. BE

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s. Cours billet 100 fr. fr. Ind. gén. actions Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant) Ind. prix de gros (1939 = 100) Coût de la vie (1939 = 100) Ind. salaires hor. réels (1939 = 100)	Il février janvier 3º trim. 54 janvier janvier janvier 3º trim.		12 janv. 12 janv. décembre 2° trim. 54 décembre décembre 2° trim. 54	1,13 ¹ / ₂ 406,0 128 216,5 172,9	12 février 12 février janvier 3° trim. 53 janvier janvier 3° trim. 53	33 1,14 ³ / ₄ 340,3 126 212,5 169,8 114,7
Marchandises transportées C. F. F. (mio de t.) Voyageurs (millions) Ind. import. (1938 = 100) Ind. export.) 1938 = 100)	décembre janvier	1,9 16,3 143 140	novembre novembre décembre décembre	2,0 16,3 211 229	décembre décembre janvier janvier	1,6 16,4 129 125

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étranges (d'après les statistiques douanières française et suisse)

	(en mi	FRANCE + SARRE Illions de francs fr		SUISE (en milliers de francs suisses)			
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde	
Moy. mens. 1953. Janvier 1954 Février 1954 Mars 1954. Avril 1954 Avril 1954 Juin 1954. Juin 1954. Juillet 1954 Août 1954 Septembre 1954 Octobre 1954 Novembre 1954 Total 1954 Total 1954 Moy. mens. 1954 Janvier 1955	91.078 105.613 92.268 93.837 97.132 93.727 95.266 92.329 83.458 86.121 83.027 91.025 91.025 1.110.775 92.564 86.365	73 866 74.754 83.543 76.216 80.273 79.256 80.605 75.450 76.103 75.487 83.414 87.612 92.961 965.674 80.472 85.180	- 17.212 - 30.859 - 8.725 - 17.621 - 16.859 - 14.471 - 14.661 - 16.879 - 7.355 - 10.634 + 387 - 3.413 - 4.011 - 145.101 - 12.092 - 1.185	422.557 418.527 385.143 494.169 438.576 475.377 469.528 469.652 426.350 475.351 501.381 495.990 541.551 5.591 597 465 966 449.546	430.384 361.172 390.478 461.845 410.039 419.018 416.531 459.515 371.869 488.979 483.330 486.456 521.870 5.271.518 439.293 384.032	- 7.827 - 57.355 + 5.335 - 32.324 - 28.537 - 56.358 - 52.996 - 10.137 + 54.481 + 13.628 - 18.051 - 9.543 - 19.681 - 320.079 - 26.673 - 65.514	

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

	France + Sarre (en milliers de fr. s.)		OUTRE-MER (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)			
	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1953. Janvier 1954. Février 1954 Mars 1954 Avril 1954. Mai 1954. Juin 1954 Juillet 1954 Août 1954 Septembre 1954. Novembre 1954. Novembre 1954. Total 1954. Moy. mens. 1954. Janvier 1955.	30.960 29.068 32.728 43.238 28.124 27.136 27.102 32.814 28.291 33.829 33.769 30.957 47.056 395.076 32 923 27.401	47.102 55.358 51.576 60.530 52.771 55.273 59.402 59.134 48.994 58.042 63.180 67.853 67.649 700.939 58.412 61.296		4.140 3.806 3.193 4.229 4.786 4.199 4.241 4.796 3.114 4.086 5.149 4.447 55.219 51.718 4.310 3.881	2.160 2.253 1.399 2.019 2.577 2.242 1.795 2.368 1.604 2.050 1.992 2.605 2.083 25.600 2 133 2.997		35.100 32.874 35.921 47.467 32.910 31.335 31.343 37.610 31.405 37.925 38.918 35.404 36.275 446.794 37.233 31.282	49.261 57.611 52.975 62.549 55.348 57.515 61.197 61.512 50.598 60.092 65.313 70.458 69.732 726.539 60.545 64.293	

CALENDDIED	DEC	FOIDEC	Lake	EXPOSITIONS
CALCIVINICA	LES	FUIRES	T. L	CAPUSITIONS

Paris	24 février au 20 mars 1955	Salon des arts ménagers.
Nice	26 février au 14 mars 1955	Foire de Nice
Paris	1er au 6 mars 1955	Salon international de la machine agricole.
Genève	10 au 20 mars 1955	Salon international de l'automobile.
Paris	11 au 15 mars 1955	Salon national des fabricants de pièces détachées, tube électroniques, accessoires et appareils de mesure radio électrique.
Paris	31 mars au 8 avril 1955	Salon de l'équipement scolaire.
Paris		Salon des sports, camping, vacances.
Lyon	14 au 25 avril 1955	Foire de Lyon.
Bâle	16 au 25 avril 1955	Foire suisse d'échantillons.
Dasablanca	16 au 26 avril 1955	Foire de Casablanca.
Lille	16 avril au 1er mai 1955	Foire de Lille.
Dyonnax	23 avril au 8 mai 1955	
Paris	28 avril au 3 mai 1955	Salon des plastiques.
Paris	4 au 16 mai 1955	Biennale internationale de la photo et du cinéma.
	14 au 30 mai 1955	Foire de Paris.
Paris	10 au 19 juin 1955	Salon international de l'aéronautique.
Bordeaux	12 au 27 juin 1955	Foire de Bordeaux.
Paris	25 juin au 10 juillet 1955	Exposition internationale des matériaux et équipement du bâtiment et des travaux publics.
Strasbourg	3 au 18 septembre 1955	Foire de Strasbourg.
Lausanne	10 au 25 septembre 1955	Comptoir suisse.
Marseille	17 septembre au 3 octobre 1955	Foire de Marseille.
Saint-Gall	6 au 16 octobre 1955	OLMA, Foire suisse de l'agriculture et de l'industri laitière.